

Les droits de l'Année scolaire

sont soldés



26 nov 26

Numéro
du registre

UNIVERSITÉ DE PARIS

FACULTÉ DE DROIT

26-27

CARTE D'IMMATRICULATION

M. *the Jacobson Cohen*

N° matricule *268*

La photographie de l'Étudiant est obligatoire

90.62

PARIS. — IMPRIMERIE CHAIX (SOUSSINE) 11, BOULEVARD SAINT-MICHEL — 3215-25.

RG-16.04.02: Jacobson Cohen, Matriculation Card

Place réservée

à la

Photographie.

Signature de l'Étudiant,

Le Secrétaire de la Faculté,

EXTRAIT

DU DÉCRET DU 21 JUILLET 1897 RELATIF AU RÉGIME
SCOLAIRE ET DISCIPLINAIRE DES UNIVERSITÉS

ART. 6. — Toute carte est délivrée gratuitement à tout étudiant immatriculé. Elle ne vaut que pour l'**année scolaire**. Elle doit être renouvelée chaque année.

ART. 7. — Les cartes d'étudiant sont rigoureusement personnelles. Elles ne doivent pas être prêtées.

Toute infraction à cet article est punissable d'une des peines prévues à l'article 34 du décret susvisé.
